

actuellement M. Fabre à Paris, charge confirmée par le gouvernement fédéral, et qui pour moi s'étendait à l'Europe tout entière!..

Mais je prétendais alors ce que je prétends encore, à savoir qu'un cultivateur canadien gardé au pays vaut mieux, à tout prendre, que dix Européens attirés ici par un *mirage* qui ne les fixe guère au Canada après qu'ils y sont venus.

Puisqu'ils'agit d'histoire, il est bon de dire ici que je perdis considérablement de mon prestige auprès de certains ministres d'alors à cause de ce qu'il considérait *mon étrange manière de voir*! En effet, je refusais une charge honorable et \$4000 par année en Europe pour reprendre des conférences très modestes, où les émoluments étaient des plus restreints, et la lutte contre les préjugés de tout genre la plus vive.

Dès mon acceptation de la charge que me confia le Conseil en 1869, j'avais loué une terre à Varennes et j'avais entrepris tout un système d'améliorations telles que le *Journal d'agriculture* officiel préconisait pour les terres fortes. Jusque-là je n'avais d'expérience pratique que sur des terres entièrement différentes où j'avais appliqué, pendant nombre d'années, un système d'améliorations indiscutables, à Trois-Rivières.

C'est, de fait, une ferme d'expérimentation et de démonstration, que je créais ainsi, à mes propres frais, malgré des ressources très faibles et des difficultés sans nombre.

Toute mon exploitation agricole, qui s'est continuée sans interruption depuis, a toujours été faite en vue des conseils que me demandaient mes lecteurs et pour résoudre des problèmes dont la solution exacte, dans notre province du moins, ne pouvait s'obtenir autrement.

Bientôt, une grave question vint m'aliéner quelques-uns des principaux membres du Conseil, en même temps que la plupart des éleveurs de bétail étranger en cette province. Soit par erreur, soit par préjugé national, soit par intérêt, les cultivateurs écossais,—moins cependant le père de M. Wm Evans, grainetier bien connu de Montréal,—préconisaient l'élevage des bestiaux de race étrangère comme les seuls profitables dans notre province. Le Conseil donna carrément dans cette erreur, et priva même le bétail du pays du droit de concourir dans toutes nos expositions, tant provinciales que locales.

Dans mes premières années de pratique agricole, j'avais suivi l'exemple écossais jusqu'à ce que des achats d'animaux primés par le Conseil vinssent me donner la preuve évidente, dans mes propres étables, que les vaches canadiennes coûtaient infiniment moins cher—du quart au dixième—et étaient pour le moins égales, étant données la même nourriture et les mêmes soins.

Cette question était très importante, attendu que la masse des cultivateurs se refusait à accepter les races étrangères, avec d'autant plus de raison que les efforts et les essais des amateurs leur avaient démontré que notre race était plus rustique et meilleure, étant données les circonstances où se trouvait et se trouve encore notre agriculture.

Cette divergence d'opinion entre le directeur du *Journal d'agriculture* officiel et les principaux membres du Conseil a vraiment paralysé nos efforts réciproques pendant plusieurs années. Il n'y avait qu'une solution possible, sans tout rompre: J'achetai à grands frais, à l'école de Guelph et ailleurs, deux des meilleurs échantillons de chacune des races primées par le Conseil. Tous ceux qui virent ces achats furent forcés d'admettre qu'ils méritaient les prix aux expositions provinciales dans leurs classes respectives. Mais mon but n'étant pas de préconiser ces races, je gardai ce *beau bétail* à la ferme expérimentale de Varennes dans la même étable que bon nombre d'autres échantillons achetés à la même époque, du même âge, mais de la race du pays. Cette race descend, sans aucun doute, des animaux bretons et normands choisis par de

grands hommes d'Etat, en France, comme bétail souche le plus propre aux besoins de la Nouvelle-France.

Le cheval canadien, de même provenance et d'une réputation exceptionnellement bonne, surtout aux Etats-Unis, menaçait également de se perdre entièrement. 1. A cause du manque d'encouragement donné à ces chevaux par le Conseil d'agriculture qui prétendait que la race en était perdue. 2. A cause des maquignons américains qui s'emparaient des mâles, à n'importe quel prix, pour l'exportation.

J'avais trouvé, à cette époque, un magnifique étalon canadien que l'honorable L. Beaubien fit acheter pour le comté d'Hochelaga au prix de \$1500. Je choisis une belle jument canadienne, et je commençai en même temps l'élevage en petit du cheval canadien.

Malheureusement, les préjugés des Ecossais, etc., des environs de Montréal étaient trop enracinés, et le beau *Lion du Canada* prit à son tour le chemin des Etats-Unis. Mais j'ai produit et je possède son égal, je crois.

A cette époque, M. Roméo Stephens, de Saint Lambert, élevait des bestiaux provenant des *Îles de France* (Jersey Alderney, etc.), d'une valeur incontestable, mais peu ou point appréciés alors dans la province par nos Ecossais, lesquels étaient, du reste, les véritables promoteurs du progrès agricole en cette province, si ce n'est dans ces questions des races de bétail qu'ils tenaient à imposer au pays.

Les *Îles de France* étant en vue de la Bretagne, ces races de bétail des deux pays étaient autrefois identiques. Elles se conservèrent sans croisement étranger dans leurs pays respectifs. C'étaient donc deux races de souche identique et ayant absolument les mêmes aptitudes. Je choisis donc chez M. Roméo Stephens, un jeune taureau qui me paraissait posséder des qualités exceptionnelles. Cet animal connu et enregistré dans le A. J. C. C., sous le nom de *Riotter's Pride*, est le père de mes vaches actuelles. Quand il eut cinq ans je le changeai, chez M. Stephens, pour un plus jeune, récemment importé, et d'une force et d'une beauté remarquables. Je le possède encore. Mon taureau fut immédiatement vendu à un grand prix, à Mr Jones, de Brockville. L'an dernier, bien que très vieux, il a remporté le *sweepstake Dominion Prize*, à Toronto, contre tous les taureaux de races diverses venant d'Europe, des Etats-Unis et du Canada. C'est dire qu'il est un des plus beaux, sinon le plus bel animal de son espèce au pays.

J'ai continué mes essais de bestiaux depuis 1878 jusqu'aujourd'hui. L'an dernier, j'eus le plaisir de faire reconnaître publiquement, à Québec, l'utilité incontestable de mes efforts. Des juges étrangers parmi les plus compétents en Amérique, reconnurent, par écrit, que ces essais étaient d'une utilité nationale incontestable, non pas au point de vue de la province seulement, mais du *Dominion* tout entier.

Pour être court, j'ai la confiance, après dix ans de sacrifices pécuniaires considérables, d'avoir doté la province d'une race de bestiaux améliorée au point de vue de l'industrie laitière et dont les mérites sont vraiment considérables.

En Angleterre, les Collins, les Bakewell et d'autres améliorateurs de races de bestiaux ont obtenu chacun bien des milliers de louis sterling et des honneurs sans nombre pour un travail à peu près semblable au mien.

Je ne demande à la province que de m'aider à sortir des embarras financiers que m'ont causé ma persévérance dans une voie d'utilité publique et mon désir d'obtenir une solution certaine d'un nombre considérable de problèmes agricoles, solution dont dépendaient les premiers pas à faire dans les progrès si nécessaires à notre agriculture provinciale.

Résumer ces études, de Varennes et des Trois-Rivières, exigerait bien des pages; un volume ne serait pas de trop pour donner l'enseignement public qui en découle. Qu'il suffise de dire ici que de 1869 à 1872 comme depuis, je ne cessai